



LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.



J U I N M. D C C. L V I.

*ESSAI APOLOGETIQUE SUR LA METHODE DE
communiquer la petite vérole par inoculation, où l'on tâche de faire voir
que la conscience ne sçauroit en être blessée, ni la Religion offensée ; par
CHARLES CHAIS, Ministre du S. Evangile à la Haye : volume in-8°.
A la Haye, chez Pierre de Hondt, 1754.*

L'AUTEUR de cet essai convient d'abord que les adversaires de l'inoculation doivent être combattus avec beaucoup d'égards. Leurs motifs sont dignes d'éloge ; ils attestent les principes de la Religion, ils réclament les devoirs de l'humanité ; ils craignent d'un côté que la Providence ne soit tentée, ils regardent de plus l'insertion comme une épreuve, ou dangereuse ou inutile ; & les partisans de l'opinion contraire ne doivent la défendre que par des raisonnemens sages, lumineux & sans réplique. C'est-là l'objet de la dissertation dont nous allons rendre compte. L'Auteur regarde l'inoculation comme une ressource que la Providence nous offre elle même, & il combat les objections alléguées jusqu'ici contre ce sentiment qu'il voudroit établir.

Il parcourt l'Histoire de l'inoculation, il la décrit, il cite les avantages qu'elle procure aux personnes inoculées, il rassemble les effets heureux qu'elle produiroit dans la société ; & pour remplir ces différens articles, il cite les ouvrages, les expériences, & les autorités qui peuvent donner le plus de poids à son opinion. Mais le public connoit déjà ces détails, & nous passons au fonds même de la differ-

Juin. Vol. I.

tation. L'Auteur réunit sous trois classes les objections qu'il se propose de combattre : les adversaires de l'inoculation soutiennent, qu'on ne peut la tenter sans pécher contre soi-même, contre son prochain, & contre Dieu. Ils alléguent d'abord ce principe que le mal n'est jamais justifié par l'espérance du bien, & ils ajoutent que la raison elle-même n'approuve point qu'on se donne une maladie dans la crainte de la prendre. L'Auteur convient qu'aucun motif ne peut excuser le mal moral, & que les suites les plus heureuses n'autorisent jamais à le commettre. Mais le mal physique est d'un genre très-different. Nous prenons des vomitifs sans scrupule, & nous cherchons par le désordre même qu'ils produisent à prévenir des désordres plus essentiels. La raison approuve d'ailleurs que nous nous donnions une maladie, lorsque nous pouvons la fixer dans un degré qui n'a rien de funeste, & lorsque par là nous échappons au danger de la prendre, dans un degré dont les suites peuvent être terribles. La Médecine est fondée sur le seul principe de guérir les maladies naturelles par des maladies artificielles. Si les adversaires de l'inoculation ajoutent que dans l'incertitu-

T t

de où nous sommes de prendre la petite vérole , il est téméraire de se la donner à soi-même ; l'Auteur réplique par un calcul déjà connu : Très-peu de personnes échappent à la petite vérole , & il seroit beaucoup plus téméraire de se flatter de l'exception. Le danger d'ailleurs est évidemment moins considérable ; on a tout lieu de croire que les personnes qui n'auroient jamais eu la petite vérole naturelle ne prennent point l'artificielle , & quand même cette supposition ne seroit point fondée , il est certain que l'inoculation , agissant alors sur un levain si doux que la contagion n'auroit pas suffi pour le mettre en mouvement , elle ne peut point produire d'effets malheureux. Mais peut - elle garantir tous les dangers de la contagion ? L'Auteur cite à cet égard l'autorité de plusieurs Médecins très-célèbres ; les uns ont prétendu que l'inoculation épuisoit le levain , & les autres ne s'en rapportant qu'à l'expérience , soutiennent qu'on n'a pas l'exemple d'une rechute depuis l'inoculation : on a même tenté l'insertion & sur les personnes déjà inoculées , & sur celles qui avoient éprouvé la petite vérole naturelle , & cette nouvelle opération n'a point produit de maladie nouvelle. Mais , ajoute t-on , n'est-il point à craindre que la matière qui fert à l'inoculation ne porte dans le sang le levain de quelques autres maladies dangereuses ? L'Auteur combat cette objection par l'autorité du Docteur Méad ; ce Médecin ne

croit pas possible que le pus de la petite vérole , étant chargé d'un venin particulier , puisse encore être infecté d'un levain différent. Les alimens & les drogues ne communiquent ni les maladies , ni les qualités naturelles des animaux qui les fournissent. L'Auteur ajoute que si l'inconvénient étoit possible on le préviendroit par beaucoup d'attention sur le choix de la matière destinée à l'inoculation. On reproche enfin à l'inoculation d'exposer à des dangers & pour la santé & pour la vie même. L'Auteur répond par les réflexions que nous avons déjà citées sur les risques peu considérables de l'inoculation , & sur les conseils que dicte la prudence même de s'exposer à un mal moins dangereux , pour ne pas demeurer exposé à un mal évidemment funeste. Les affaires les plus importantes roulent sur des probabilités , & nous nous condamnerions à une inaction perpétuelle si nous attendions pour agir que les événemens cessassent d'être incertains.

Les adversaires de l'inoculation soutiennent encore qu'elle est contraire à l'amour du prochain. Ils prétendent qu'on ne doit point insulter , pour ainsi dire , au public , & défendre une opération qu'il proscrit. Ils ajoutent qu'il n'est point permis de donner une maladie dont les suites peuvent à la rigueur devenir dangereuses. Ces difficultés n'arrêtent point l'Auteur , & il est évident que si les preuves qu'il a répandues dans la première partie de sa dissertation justifient

son sentiment à l'égard de nous-mêmes, elles doivent avoir le même poids à l'égard du prochain. Nous devons sans doute des égards au public; mais ces égards ont leurs bornes & leur mesure. Il est susceptible d'erreurs, & il ne les abandonneroit jamais, si l'on écoutoit toujours le respect qu'il semble exiger. Nous devons nous taire dans les choses indifférentes lorsqu'il s'offenseroit de nos opinions; mais, dans les objets importans, nous remplissons nos devoirs à son égard, lorsque nous l'instruisons par des faits & par des preuves, & lorsque nous lui offrons des avantages évidens. » Pour les enfans, dit l'Auteur, si l'on est plus frappé d'une part de la considération du peu de danger auquel on les expose & de la tranquillité qu'on se procure comme à eux, en les faisant passer par l'inoculation dès l'âge de six ou sept ans; si d'autre part on est plus affecté de l'idée du péril visible où on les laisse, & des continues allarmes dans lesquelles il faudra les éléver & les voir avancer en âge, en différant de les faire inoculer; si, dis-je, ces réflexions paraissent d'un poids supérieur à celui des scrupules dont je viens de parler, dès lors il n'y a plus à balancer; un pere & une mere feront pour leurs enfans ce qu'ils voudroient que l'on eût fait en pareil cas pour eux-mêmes. Sans usurper sur la vie de ces enfans un droit qui ne leur appartient pas, sans manquer à ce que la

» tendresse la plus affectueuse existe, ils se détermineront pour eux à l'inoculation, comme à un moyen dont l'efficace est telle, qu'ils ont tout lieu d'espérer qu'en l'employant à propos, ils préserveront leurs enfans des cruelles atteintes d'un mal, dont la mort même n'est pas toujours la suite la plus affligeante.

L'Auteur prouve dans sa troisième partie que l'inoculation n'offense point la Providence. Si la vie est un don, elle est encore un dépôt & nous ne devons négliger aucun moyen légitime de la conserver. Dieu exige que nous employons des remèdes, & soit pour nous guérir, soit pour nous garantir, c'est l'expérience qui doit nous conduire. Lors même que les moyens sont accompagnés de quelque danger, ils n'en sont pas moins légitimes, si le danger est évidemment moindre que le danger de l'inaction. En général, dit l'Auteur, il faut observer que dans le cours ordinaire des choses, & par une suite des arrangements auxquels la Providence préside, nos maladies ne sont que des effets naturels de l'action des causes secondes contre lesquels Dieu a établi autant de préservatifs naturels, qu'il y a de moyens à mettre en œuvre pour arrêter cette action; ainsi plus l'expérience fait voir que l'efficacité de quelqu'un de ces moyens est supérieure à l'efficacité des autres, & mieux on entre dans le plan de la Providence lorsqu'on préfère l'usage de

332 JOURNAL DES SÇAVANS,

ce moyen. C'est, en reconnoissant la main de Dieu dans les maux qui nous frappent ou qui nous menacent, employer, ou pour les éviter, ou pour les guérir, le vrai moyen légitime, le moyen que Dieu veut que nous y destinions. L'Auteur conclut des raisonnemens qui remplissent sa dissertation, „ premièrement, qu'on ne peut en conscience blâmer qui que ce soit „ pour s'être porté volontairement „ à courir les risques légers de l'inoculation, ni pour avoir persuadé „ à d'autres de s'y prêter, ni pour „ l'avoir fait subir à ses propres enfants, comme un moyen légitime „ & efficace pour la conservation „ de leurs jours. « Il conclut en second lieu: „ que toute personne „ d'autorité dans l'état & dans l'E-

» glise, est tenue par le zèle qu'elle doit au bien public, d'encourager de tout son pouvoir l'inoculation, en la recommandant aux uns, en la facilitant aux autres, & en prenant, par rapport à tous, toutes les mesures possibles pour arracher à la mort, par ce moyen, cette multitude inombrable de victimes que la petite vérole imbole avec plus ou moins de frécur d'année en année. « Tel est le fonds de cette dissertation ; elle a le mérite de rassembler tous les raisonnemens par lesquels l'inoculation peut être défendue : l'Auteur a de l'ordre & de la clarté ; mais il écrit dans un pays où l'élegance de notre langue est oubliée depuis longtemps.